

À PROPOS

Syndicat de
l'enseignement
des Basses-Laurentides
sebl 

Volume 1 – Numéro 6
Juin 2014

C'est le temps des vacances!

Voici venu le temps de la pause, du repos bien mérité, le temps de refaire le plein d'énergie avant d'accueillir une nouvelle cohorte, avec son lot de surprises... Quel beau métier que le nôtre, mais oh! combien prenant! Ceux qui nous envient nos deux mois de vacances estivales ne savent pas à quel point cette trêve est essentielle; sinon, comment réussir à tenir ce rythme fou, comment surtout garder sa bonne humeur, son empathie, comment continuer à remplir toutes les obligations qui nous incombent avec cette tâche de plus en plus lourde sans faillir?

Il faut s'arrêter un peu pour souffler. Bien entendu, il reste tout plein de choses à faire, mais le temps de la célébration s'en vient et nous avons une raison supplémentaire pour fêter : **le premier anniversaire de notre syndicat.**

Eh oui! Le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides fêtera son premier anniversaire le 5 juillet. Comme tout nouveau-né, il lui a fallu faire ses premiers pas, trébucher, se relever et aujourd'hui, on peut dire qu'il gambade joyeusement. En effet, tous les bouleversements vécus sont désormais choses du passé et le navire vogue avec tout le monde à son bord ramant dans la même direction. Vous trouverez d'ailleurs, en page 2, un bilan résumant cette première année syndicale, une GROSSE année!

Mais y en a-t-il de petites? Chaque fin d'année, on se dit que ce sera plus facile l'an prochain... mais on se trompe. Rien n'est jamais facile. Que ce soit l'alourdissement de la tâche des enseignantes et enseignants, le manque de services pour les élèves intégrés, l'ingérence des gestionnaires dans les pratiques pédagogiques, les pressions que l'on nous fait subir au nom des sacro-saintes cibles de réussite, les sujets ne manquent pas pour occuper vos représentants syndicaux. Heureusement, nous pouvons compter sur le travail assidu de plus d'une centaine de personnes déléguées, travailleuses et travailleurs essentiels à la défense de nos droits. Nous ne pouvons terminer cette année sans leur lever notre chapeau, sans les remercier d'accepter cette tâche supplémentaire non rémunérée, non considérée dans la semaine de travail, au nom de la justice, de l'équité, de la reconnaissance de l'expertise de l'ensemble des enseignantes et enseignants membres du SEBL, votre syndicat. Souhaitons-nous qu'ils soient nombreux à reprendre le flambeau l'an prochain et que des forces fraîches viennent aussi apporter leur contribution à la cause.

Par Nathalie Bouyer et Sylvie Turgeon

Fermeture estivale

Nos bureaux seront fermés
du 3 juillet au 19 août.

En cas d'urgence, nous vous invitons
à laisser un message détaillé dans
notre boîte vocale et nous vous
rappellerons.



Assemblée des personnes déléguées du 12 juin 2014

**L'équipe du SEBL vous souhaite
de bonnes vacances!**

Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides : 1 an et déjà toutes ses dents...

Le 5 juillet 2013, la Commission des relations du travail confirmait la fusion du SESBL et du SESMÎ et par le fait même déclarait la création du SEBL. Onze mois plus tard, voici un bilan sommaire des travaux accomplis en cette première année de vie de notre syndicat.

■ Création du SEBL

L'établissement du nouveau syndicat a occasionné un travail considérable. Nous avons dû procéder à l'**adoption de politiques et de règlements** (remboursement des dépenses, dons, budget vie syndicale, procédures d'assemblée, statuts permanents, élections); à la **création de l'identité du SEBL** (logo, outils promotionnels, bannières et pancartes, affiche sur la bâtisse, journal À propos, élection du premier Comité exécutif); à **des modifications administratives** (fermeture des comptes bancaires SESBL et SESMÎ et production des états financiers finaux, premier budget SEBL, création de l'identité financière du SEBL auprès de divers organismes (CSST, CARRA, ARC, etc.) ainsi qu'à **une importante réorganisation informatique** (réseau SEBL, site Internet, page Facebook, classement informatique, téléphonie - un seul numéro pour tous).

■ Instances

Tout ce travail a demandé des jours et des jours de rencontres : 23 réunions du Comité exécutif, 12 assemblées des personnes déléguées, 3 assemblées générales. Nous avons également participé à 30 jours d'instances fédératives (CF et CFN).

■ Vie syndicale

Nos tâches nous ont également amenés à sortir... et à recevoir.

- ⇒ **Tournée des établissements** : informations sur la nouvelle entente locale (51 établissements visités), tournée des centres concernant la réforme à l'EDA, 12 certifications **héros**;
- ⇒ **Rencontres diverses** : spécialistes du primaire (2), préscolaire, statut précaire (2), information normes et modalités, information comités-écoles EHDA, souper-conférence du 8 mars, groupes de discussion sur les PI (3), visites ponctuelles dans des écoles sur demande;
- ⇒ **Vie fédérative** : des membres du CE ont participé à 31 rencontres de divers comités et tables de travail.

■ Comités paritaires, statutaires et syndicaux

Des membres du CE ont chapeauté **les 16 différents comités** pour un total de **68 jours de rencontres** en plus de participer à **10 autres journées** de rencontres pour 3 comités ad hoc.

■ Grands dossiers

Nous avons réglé **quelques griefs** importants cette année : suppléances par autres corps d'emploi, dépassements d'élèves au secondaire, utilisation des sommes de l'annexe LVI, anglais intensif au primaire, en plus de nombreuses ententes individuelles qui ont été ratifiées. Nous sommes également intervenus lors de l'**annonce de la fermeture** de 23 classes spécialisées (voir article, p. 3). Les irritants causés par l'imposition des conventions de gestion et de réussite éducative (**CGRÉ**) ont été au centre de nos préoccupations depuis décembre et ce dossier sera prioritaire dès la rentrée.

■ Divers

Les membres de votre comité exécutif se sont fait un devoir de répondre rapidement à vos appels (**5500 appels reçus** et au moins le double d'appels faits) et à vos courriels. Le service aux membres est sans doute notre priorité. Aussi, nous avons procédé à la **création de documentation** (fiches syndicales, guide à l'intention des enseignantes et enseignants en début de carrière, référentiel pour les membres des comités-écoles EHDA, etc.). Nous avons également **consulté les membres** à des nombreuses reprises au cours de l'année.

Nous vous avons livré une liste de ce qui est facilement énumérable. Bien sûr, le quotidien comporte bien d'autres occupations et préoccupations! Comme vous le constatez, énormément de travail a été accompli, mais ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'implication des personnes déléguées, des membres siégeant aux divers comités et, surtout, grâce au personnel du SEBL. Merci à tous et rendez-vous l'an prochain, pour relever de nouveaux défis...

La saisie de données : devons-nous la faire?

NON. À ce sujet, deux rencontres ont eu lieu, soit le 20 mars 2013 (primaire) et le 25 février 2013 (secondaire), entre les représentants de la Commission scolaire et vos représentants syndicaux. Il a notamment été convenu de ce qui suit pour les examens soumis au processus de saisie de données :

- Le Syndicat recommande à ses membres de procéder à la correction par critères et de remplir les grillettes.
- En contrepartie, **il n'y a pas de retranscription obligatoire** sur une grille synthèse, ni dans GPI.
- Comme d'habitude, les enseignants entrent la note finale de l'étape dans GPI.
- **Uniquement au primaire**, il est convenu que les enseignants devront remplir les éléments suivants :
 - ⇒ Examen de mathématique : les enseignants doivent remplir la grillette à chacune des réponses, en plus du fichier Excel;
 - ⇒ Examen d'écriture : les enseignants doivent remplir la grille de correction individuelle prévue à cet effet. La DSFGJ mettra à même la grille le pointage afin de prévoir une seule feuille;
 - ⇒ Examen de lecture : les enseignants devront évaluer chaque question sur la copie de l'élève et une feuille de compilation sera disponible à la fin de l'examen, mais sera **facultative**.

Par Pascal Morand

Adopter la convention de gestion 2014-2015 : rien ne presse

Certaines directions ont déjà commencé à consulter le personnel enseignant sur la prochaine convention de gestion (CGRÉ). Voici les raisons qui font que rien ne presse :

Parce que le bilan de la présente CGRÉ (2013-2014) n'est pas disponible, notamment puisque la 3^e étape n'est pas terminée;

Parce que vos représentants du SEBL ont rencontré la partie patronale le 7 avril dernier au sujet des irritants de la CGRÉ et que nous attendons toujours un retour près de deux mois après;

Parce que le conseil d'établissement doit approuver la CGRÉ vers le mois de novembre;

Pour toutes ces raisons, rien ne presse! En cas de problème, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Par Pascal Morand, Sylvie Lambert et Sylvie Turgeon

Pondération *a priori*

Une décision importante (sentence 8756) concernant la pondération obligatoire des élèves handicapés par des troubles envahissants du développement (cote 50) ou par des troubles relevant de la psychopathologie (cote 53) vient d'être rendue. Cette sentence nous laisse entendre que ces élèves devraient être pondérés en tout temps de façon systématique.

Si vous avez reçu un nouvel élève présentant l'un de ces troubles ou que l'un de vos élèves a reçu sa cote en cours d'année, il se peut donc que vous ayez droit à une compensation, si cela a provoqué un dépassement. Rappelons-nous que la valeur pondérée de ces élèves est de 3 à 4, selon le niveau scolaire.

Si ce message vous concerne, veuillez s'il vous plaît communiquer avec nous afin que nous puissions effectuer les représentations nécessaires.

Par Claudine Fournier

Fermeture annoncée de 23 classes spécialisées : la mobilisation porte ses fruits

Voici le bilan en cette fin d'année :

Au primaire, un seul groupe de moins l'an prochain par rapport à 2013-2014, contrairement aux 15 fermetures annoncées;

Au secondaire, nous sommes au même point que ce qui avait été annoncé en avril : 8 groupes en moins en 2014-2015.

Cependant, la partie patronale s'est engagée à ouvrir au besoin de nouveaux groupes avant la rentrée afin de respecter la « moyenne commission scolaire » pour chaque catégorie.

Par Sylvie Turgeon

Élection au SEBL

Le 5 juin dernier avait lieu la première élection par suffrage universel de l'histoire du SEBL. Monsieur Pascal Morand, de l'école secondaire du Harfang, a été élu à la vice-présidence à la vie professionnelle. Bravo à Pascal!

Près de 50 % des membres se sont prévalus de leur droit de vote.

Par Sylvie Turgeon

Dates à retenir pour les affectations juillet-août 2014

À moins d'indication contraire, les séances auront lieu au Centre culturel et communautaire Thérèse de Blainville.

Primaire

- 3 juillet** – 9 h Enseignants de la liste de priorité : postes à 100 % (réguliers ou temps partiel)
13 août – 10 h Enseignants réguliers : postes libérés ou créés entre le 22 mai et le 13 août. CSSMÎ – salle 5080
15 août – 9 h Enseignants de la liste de priorité : nouveaux postes à 100 % et fractions
Date à confirmer Séance pour les personnes légalement qualifiées non sur la liste de priorité (sur invitation)

Secondaire

- 18 août** – 9 h Enseignants réguliers : postes libérés ou créés entre le 28 mai et le 18 août
18 août – 13 h 30 Enseignants de la liste de priorité. Attention! l'ordre de la séance sera inversé cette année : on débute par le champ 19 et on termine par le champ 1
20 août – AM Séance pour les personnes légalement qualifiées non sur la liste de priorité (sur invitation)

Éducation des adultes

- 11 août** – 10 h Affectation pour les enseignants de la liste de rappel – Cafétéria du CFCP

Par Normand Marquis

Certification héros

La clé du succès du mouvement **héros** réside dans la valorisation et dans la reconnaissance des activités et des personnes qui les réalisent. Par l'émission d'une certification **héros** et par la présentation des projets sur le site Internet, le mouvement **héros** souligne la qualité des projets qui respectent les valeurs et les objectifs du mouvement.

Félicitations à toutes les participantes pour leur implication et pour leur engagement.

Élyse Allaire	École secondaire Rive-Nord
Karine Chaumont	École des Moissons
Geneviève Saey	École Lucille-Teasdale (projet gagnant de <i>L'arbre des héros</i>)
Annie Gauthier	École des Lucioles
Mélanie Gravel	École Horizon-du-Lac
Monique Gravel	École Terre-des-jeunes
Loane Laframboise	École de l'Amitié
Élisabeth Pépin	École Cœur à cœur
Stéphanie Poirier	École Notre-Dame-de-l'Assomption (projet gagnant de <i>L'arbre des héros</i>)
Ginette Thibodeau	Polyvalente Ste-Thérèse
Christine Vaillancourt	École Clé-des-champs
Caroline Malabosa	École du Harfang
Lyna Côté	École du Harfang



Par Sylvie Lambert

Un message de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE)

Pour les personnes qui ont décidé de prendre leur retraite, ou qui s'apprentent à le faire, l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) vous a préparé un portfolio afin de vous informer sur l'APRFAE et par la même occasion, vous donner plusieurs renseignements préalables à la prise de votre retraite.

L'APRFAE est une association de personnes retraitées reconnue par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA).

Ces portfolios, préparés à votre intention, ont déjà été expédiés dans certaines commissions scolaires et dans tous les syndicats affiliés à la FAE.

Si vous n'avez pas encore votre copie du portfolio, vous pouvez le demander directement à votre syndicat local ou le recevoir en version électronique en vous adressant à l'APRFAE à l'adresse suivante : retraites@aprfae.ca

L'APRFAE, une association qui nous unit !



Syndicat de
l'enseignement
des Basses-Laurentides

sebl



Coordonnées

4325, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7

Téléphone : 450 979-4613 – Télécopieur : 450 979-4615

Site Web : www.lesebl.ca – Messagerie : syndicat@lesebl.ca

Retrouvez-nous sur Facebook au www.facebook.com/sebl Laurentides